

Ouvrier professionnel en éco-construction

Active

N° de fiche
RNCP30682

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 3**

Code(s) NSF :

230 : Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Date d'échéance de l'enregistrement : **03-03-2020**

CERTIFICATEUR(S)

—

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Fédération Ecoconstruire - Fédération nationale des organismes de formation professionnelle à l'éco-construction	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

—

Activités visées :

L'ouvrier professionnel en Eco Construction exécute des travaux de construction d'habitat individuel ou de petit collectif en neuf et en rénovation et intervient en particulier sur les propriétés thermiques du bâtiment en intégrant la notion de sobriété énergétique et de bilan carbone. Il participe aux choix des matériaux et de leurs mises en oeuvre en adéquation avec les exigences du développement durable.

Compétences attestées :

Les compétences acquises se répartissent en 4 blocs :

1/ Préparation et organisation du chantier

- Lire un plan d'exécution, réaliser un schéma à main levée et expliquer les consignes d'implantation selon les règles du bioclimatisme
- Choisir et maintenir l'outillage adapté (utiliser des outils de mesure, de prise de niveaux et d'aplomb ; affûter les outils et changer les consommables)
- Travailler en équipe et en concertation avec les autres corps de métiers, identifier ses tâches en les situant par rapport aux autres interventions et vérifier les éléments en cours d'exécution
- Respecter les règles de sécurité et réagir face à une situation d'accident ou une situation de travail dangereuse
- Expliquer les qualités environnementales des écomatériaux et vérifier les possibilités d'utiliser les

ressources en bio ou géo matériaux du site

- Réaliser des points d'arrimage, démonter, nettoyer, stocker, trier et évacuer les déchets

2/ Réalisation et rénovation d'ouvrages de maçonnerie à base de matériaux biosourcés et géosourcés

- Positionner l'armature de la fondation (ferraillage conventionnel ou alternatives d'écoconstruction)

• Réaliser des barrières contre les remontées par capillarité, installer un drain périphérique conforme et réaliser le hérissonnage ventilé prenant en compte le passage des fluides et réseaux

• Mettre en place une isolation en fonction de l'inertie définie (implanter et fixer les guides ; préparer, couler et dresser une dalle ; préparer le mortier de chaux ou de terre ; réaliser les découpes et tailles des matériaux bio ou géosourcés (adobe, pierre) avec les outils appropriés ; monter les éléments en assurant les liaisons et en respectant l'appareillage, les aplombs, l'alignement et les cotes brutes ; réaliser un jointement ou un rejointement ; réaliser ou mettre en place des banches adaptées et effectuer les réservations ; réaliser les dosages et préparer les volumes nécessaires pour remplir les banches en respectant les règles propres aux matériaux ; décoffrer)

3/ Réalisation de la structure d'une ossature bois issue de filières locales et respectueuse de l'environnement et de la santé

- Décrire les différentes techniques de construction bois

• Débitier, marquer et assembler les différentes pièces de la structure en ossature bois en s'assurant du respect des dimensions et de l'équerrage, des aplombs et des alignements (préparer et fixer la semelle d'implantation en récupérant si besoin les écarts avec les fondations ; réaliser le contreventement à partir des panneaux en permettant le transfert d'humidité ; réaliser des barrières contre les remontées d'humidité par capillarité ; réaliser les liaisons entre composants ; préparer et fixer les éléments de chaînage)

• Débitier, poser et fixer le solivage, les trémies, le plancher et les éléments structurels de la toiture

• Mettre en place l'écran de sous-toiture

4/ Réalisation ou reprise d'une isolation étanche à l'air et à l'eau avec des matériaux bio ou géosourcés respectueuse de l'environnement et de la santé

- Préparer le support et les réservations

• Mettre en place l'isolant choisi en utilisant la technique appropriée (filière sèche et filière humide) ou poser les bottes de paille en respectant les règles professionnelles (effectuer un relevé et réaliser le calepinage, redimensionner la botte en fonction des situations)

• Appliquer des enduits (notamment sur un support terre crue), des parements, un bardage

• Assurer l'étanchéité à l'air de la paroi et la migration de vapeur d'eau (poser un frein vapeur / pare-pluie ; Etanchéifier les percements et gérer les points singuliers ; adapter les éléments extérieurs à la nouvelle enveloppe)

- Préparer le chantier au test d'infiltrométrie et appliquer les mesures correctives

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES



N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
------------------------	----------------------	------------------------

<p>RNCP30682BC01</p> <p>Réalisation de la structure d'une ossature bois issue de filières locales respectueuse de l'environnement et de la santé</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Fabrication des éléments en ossature bois (ossature-plateforme et ossature pour béton allégé terre-paille ou chaux-chanvre) •Implantation d'un bâtiment à ossature bois •Réalisation du plancher bois d'un bâtiment •Réalisation d'une charpente simple en bois (pannes sur mur pignon et chevrons) <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>3 épreuves pratiques individuelles durant l'examen final (3h30), 2 évaluations individuelles en cours de formation</p> <p>durant un travail de mise en situation professionnelle de groupe (2 journées), 2 épreuves individuelles écrites ou orales en cours de formation (15min)</p>	
<p>RNCP30682BC02</p> <p>Réalisation ou reprise d'une isolation étanche à l'air et à l'eau avec des matériaux bio ou géosourcés, respectueuse de l'environnement et de la santé</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Réalisation de l'isolation thermique et acoustique et de l'étanchéité de l'enveloppe en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement •Remplissage d'une ossature bois avec des bottes de paille et mise en oeuvre des parements en intégrant les équipements techniques •Application des enduits •Pose des parements et bardages <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>2 épreuves pratiques individuelles durant l'examen final (4h30), 1 évaluation individuelle en cours de formation durant un travail de mise en situation professionnelle de groupe (3h), 1 épreuve individuelle écrites en cours de formation (30min), "passage du questionnaire professionnel "Praxibat" en cours de formation, passage du questionnaire professionnel "Pro-paille" en cours de formation.</p>	

<p>RNCP30682BC03</p> <p>Réalisation et rénovation d'ouvrages de maçonnerie à base de matériaux bois ou géosourcés</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Réalisation ds fondations et drains périphériques •Réalisation, reprise d'un hérisson, une dalle isolante, une chape •Réalisation des éléments de maçonnerie en neuf et en rénovation en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement (pierre, brique de terre crue, adobe, bloc de chaux-chanvre, ...) •Réalisation des parois banchées à l'aide d'écomatériaux (BTC, pisé, ossature bois chaux-chanvre, terre-paille, ...) <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>5 épreuves pratiques individuelles durant l'examen final (5h), 3 épreuves écrites ou orales individuelles durant l'examen final (25min), 3 évaluations individuelles en cours de formation durant un travail de mise en situation professionnelle de groupe (4h), 3 épreuves individuelles écrites ou orales en cours de formation (50min)</p>	
<p>RNCP30682BC04</p> <p>Préparation et organisation du chantier</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Lecture de plan et positionnement de l'ouvrage sur le terrain sous la responsabilité du chef d'équipe •Préparation et organisation de son activité en cohérence avec les caractéristiques du site, la météo et l'activité des autres ouvriers ou occupants •Préparation et mise en sécurité du chantier sous la responsabilité du chef d'équipe ou d'entreprise •Organisation de l'approvisionnement du chantier, des espaces adaptés au stockage et des espaces de travail •Choix parmi les différents outils de l'écoconstructeur, les équipements et machines adaptés au travail à réaliser, les vérifier et les mettre en état •Montage, démontage d'un échafaudage de pied fixe •Obtention de la certification Sauveteur Secouriste du Travail <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>1 épreuve pratique individuelle durant l'examen final (1h), 1 épreuve écrite individuelle durant l'examen final (30min), 3 épreuves écrites ou orales individuelles durant l'examen final (20min), 1 évaluation individuelle en cours de formation durant un travail de mise en situation professionnelle de groupe (1 journée), 2 épreuves individuelles écrites en cours de formation (50min), 1 épreuve pratique individuelle en cours de formation (10min), passag de l'habilitation "R408 montage d'échafaudages et travaux en hauteur" en cours de formation, passage de la certification SST en cours de formation</p>	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI —

Secteurs d'activités :

Secteur du bâtiment gros oeuvre et second oeuvre et en particulier les entreprises s'impliquant dans des démarches de performances thermiques et environnementales

Artisan, TPE, PME

Création d'entreprise et salariat auprès des particuliers (TOB) en écoconstruction

Type d'emplois accessibles :

Maçon, enduiseur, monteur en isolation thermique, artisan, ouvrier en écoconstruction, ouvrier du bâtiment qualifié en écoconstruction, maçon en écomatériaux, maçon en construction écologique, maçon piseur, enduiseur façadier, peintre en écoconstruction, isolateur membraniste en écoconstruction, monteur construction écologique bois, charpentier écoconstructeur

Code(s) ROME :

F1703 - Maçonnerie

F1501 - Montage de structures et de charpentes bois

F1613 - Travaux d'étanchéité et d'isolation

F1611 - Réalisation et restauration de façades

Références juridiques des réglementations d'activité :

Habilitation montage d'échafaudages R408 (nécessaire)

Sauveteur secouriste du travail (nécessaire)

Praxibat parois opaque ou équivalent (recommandé)

Propaille (recommandé)

Caces chariot élévateur de chantier R372M (recommandé et non inclu)

VOIES D'ACCÈS —

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
En contrat d'apprentissage		X	-

Après un parcours de formation continue	X		4 dont au moins 1 femme, 2 artisans ou chefs d'entreprises qualifiées en écoconstruction, 2 salariés d'entreprises qualifiées en écoconstruction. Parmi lesquels 1 président de jury nommé par la commission de perfectionnement.
En contrat de professionnalisation	X		4 dont au moins 1 femme, 2 artisans ou chefs d'entreprises qualifiées en écoconstruction, 2 salariés d'entreprises qualifiées en écoconstruction. Parmi lesquels 1 président de jury nommé par la commission de perfectionnement.
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		4 dont au moins 1 femme, 2 artisans ou chefs d'entreprises qualifiées en écoconstruction, 2 salariés d'entreprises qualifiées en écoconstruction. Parmi lesquels 1 président de jury nommé par la commission de perfectionnement.

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

-

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

BASE LÉGALE

-

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

-

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 3 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, code NSF 230s sous l'intitulé "Ouvrier professionnel en éco-construction (OPEG)" avec effet au 18 octobre 2013, jusqu'au 3 mars 2020.

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<p>Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel le 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.</p> <p>Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'intitulé : "Ouvrier professionnel en éco-construction" et du code NSF "230".</p>

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel : 03-03-2017

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Site internet Aplomb (<http://aplomb.sud-gresivaudan.org/>)

Site Batipole en Limouxin (<http://www.batipolelimouxin.com/>)

Site Le Gabion (<http://gabionorg.free.fr/>)

Site Fédération Ecoconstruire (<http://www.federation-ecoconstruire.org/>)

Certifications antérieures :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP28095 (/recherche/rncp/28095)	RNCP28095 - Ouvrier professionnel en éco-construction

Fiche au format antérieur au 01/01/2019 (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/4571>)